



# MOOC BIODIVERSITÉ

*Ce document contient la transcription textuelle d'une vidéo du MOOC UVED « Biodiversité ». Ce n'est donc pas un cours écrit au sens propre du terme ; le choix des mots, l'articulation des idées et l'absence de chapitrage sont propres aux interventions orales des auteurs.*

## *Gestion d'une espèce emblématique : le thon rouge*

**Jean-Marc Fromentin**

*Chercheur - IFREMER*

Je vais vous parler de la gestion d'une espèce emblématique et assez fascinante : celle du thon rouge.

Espèce fascinante pourquoi ? Parce que déjà c'est un géant des mers, un top prédateur qui peut faire 3 - 4 mètre de long, 700-800 kilos, qui a toujours fasciné depuis Aristote, qui est un infatigable coureur des mers, qui a une très grande distribution spatiale comme vous pouvez le voir sur cette carte. Il peut occuper tout l'Atlantique Nord et les mers adjacentes, Méditerranée notamment et Golfe du Mexique ainsi que les mers un peu plus nordiques que sont les mers celtiques, mer du Nord, mer de Norvège. Un grand migrateur infatigable coureur des mers puisqu'il se déplace aussi beaucoup entre ses zones de reproductions qui sont en Méditerranée principalement et dans le Golfe du Mexique secondairement et ses zones de nutritons qui sont plutôt dans le nord au niveau du Gulf Stream, Sud Islande - mer de Norvège.

Donc c'est une espèce qui a fasciné et qui est exploitée aussi depuis l'Antiquité. Les Romains déjà, avec les Phéniciens avaient implanté une centaine de sites pour l'exploiter tout autour du pourtour méditerranéen. Ces sites ont été repris après au Moyen-Âge et sur lesquels vont être plus tard implantés les fameuses madragues qui fonctionnent toujours de nos temps. Il n'en reste plus beaucoup, il en reste seulement quelques-unes en Sardaigne et au niveau du Maroc.

Là, sur cette figure vous voyez un de ces sites qui était antérieur à la madrague, qui était une scène de plage et vous voyez déjà qu'on a une intégration de cette pêche. On a une pêche de reproducteurs qui rentrent en Méditerranée pour se reproduire et ils sont déjà en quelque sorte conditionnés, ils sont cuits à cette époque-là et conservés dans des grandes barriques pleines d'huile d'olive pour être après exportés sur tous les pays du pourtour méditerranéen.

Et déjà donc on a à faire, là typiquement, à une exploitation qui est durable puisqu'elle va s'étaler sur plus de deux millénaires mais avec des variations temporelles très fortes qu'on a pu montrer et qui étaient en lien avec les changements environnementaux.

Le thon rouge était quand même malgré tout sur ces deux millénaires une espèce quand même à relativement faible valeur marchande mais tout va changer dans les années 80 avec l'émergence du marché sushis - sashimis qui vient du Japon bien évidemment et qui va faire de cette espèce une espèce reine pour le sushi et à forte valeur marchande et donc générer une forte demande. Forte demande qui va se répercuter au niveau des pêcheries de l'Atlantique et surtout de Méditerranée de manière très rapide dans les années 80 - 90 surtout et du début des années 2000 avec une augmentation considérable du nombre de bateaux de pêche. On va arriver jusqu'à pratiquement 1000 bateaux de pêche en Méditerranée dont 200 - 250 sont des unités quasiment industrielles, vous en voyez 2 de deux types ici sur cette photo, celle du haut c'est une scène tournante qui est plutôt l'apanage des pêcheries européennes et celle du bas c'est palangrier plutôt d'origine asiatique ; parce que ce thon est pêché aussi beaucoup en eaux internationales donc il peut être pêché par non seulement tous les pays riverains - vous avez vu que sur la distribution du thon rouge il y a une trentaine de pays riverains -, mais aussi par des pays non riverains en eaux internationales.

Donc on a à faire à une ressource partagée et qui dit ressource partagée dit gouvernance très difficile, gouvernance qui est menée par un organisme international qu'on appelle la SICTA pour la Commission Internationale de la Conservation des Thonidés Atlantiques qui gèrent aussi des poissons porte-épées tels l'espadon ou les requins pélagiques.

Organisme international qui de par sa nature d'organisme multilatéral a beaucoup d'inertie et en plus de cela a assez peu ou avait assez peu de considération pour l'avis scientifique et ça c'est très bien illustré notamment par cette figure-là. Vous voyez que sur cette figure, en gris clair, vous avez l'avis scientifique et vous voyez que l'avis scientifique était de l'ordre, pour le quota annuel de cette espèce, de 15 000 pour les années les plus récentes à 25 000 tonnes et vous voyez que systématiquement la commission a préconisé un quota plus élevé que l'avis scientifique. Mais plus grave que ça encore, c'était le problème que cette commission n'avait jamais mis en place de réel contrôle des pêcheries qui visaient le thon rouge et de ce fait comme il n'y avait pas de contrôles, il n'y avait pas de punitions et du coup on a eu le développement d'une pêche illégale énorme à cause de l'attraction de cette espèce et de sa forte valeur marchande et on avait des niveaux de pêche jusqu'à cinquante, voire plus, 1000 tonnes par an, soit deux à trois fois ce qui était recommandé par les scientifiques.

Donc bien évidemment lorsqu'on a l'ensemble de ces ingrédients réunis, on arrive à une forte surexploitation, ce qui est arrivé au thon rouge, avec un risque assez important dès 2006 identifié par le comité scientifique de la SICTA, vers un effondrement des populations et des pêcheries.

Ceci a généré une forte mobilisation des O.N.G. et de la société civile qui a relayé l'avis du comité scientifique qui a fait aussi elle-même des analyses sur les pêcheries illégales. Cela a changé la perception de l'opinion publique sur cette pêcherie et l'a un peu alertée et du coup les politiques et les décideurs, voyant l'opinion politique changer a elle-même commencé à prendre des décisions et a commencé à regarder un peu l'avis scientifique de plus près, ce qui a conduit à la mise en place en 2007 d'un plan de reconstitution du thon rouge. Plan de reconstitution qui va s'étaler sur plusieurs années, en 2008 et en 2009, il va être renforcé systématiquement sur :

- des volets de saison de pêche ;
- d'encadrement fort des pêcheries ;
- de contrôle avec des observateurs à bord ;
- tout un tas de contrôles au niveau des débarquements également ;
- et enfin, en 2009, un quota au niveau de celui qui était préconisé par les scientifiques, c'est-à-dire à partir de 2009, 13 500 tonnes donc un quota bien plus bas que celui qui était préconisé ne serait-ce qu'en 2007 qui était de l'ordre de 30 000 tonnes.

Donc là on a un vrai effort politique qui est lié à cette mobilisation relayée par les O.N.G. et qui va porter ses fruits. Là on a enfin une inversion de tendance, vous le voyez sur ce graphique : la mortalité par pêche va vraiment arriver à des niveaux les plus bas historiques, vous voyez c'est le graphe du haut, on a une très faible mortalité par pêche et ça va se traduire au niveau de la biomasse par une augmentation assez forte de la biomasse et donc on a une bonne nouvelle écologique, c'est-à-dire qu'enfin lorsqu'on prend des mesures de gestion franches, on peut arriver à inverser les tendances et faire qu'une espèce surexploitée de le soit plus.

Donc c'est une très bonne nouvelle mais il y encore des incertitudes sur l'avis scientifique parce que c'est pas facile de faire des évaluations d'espèces marines et aussi il y a des risques qui sont liés au mode de gouvernance de l'ICAT et de cet organe multilatéral et un risque à ce que cet organe revienne à des modes de gestion qu'on a connus par le passé qui ne sont pas favorables à la gestion de cette espèce.